

Reflets du Ried

La revue d'information
de la Communauté de Communes
du Ried de Marckolsheim

N° 9 // MAI 2016

Communauté de Communes du
Ried de Marckolsheim
Le dynamisme d'un territoire



Le Dossier

Le budget de la Communauté de Communes | p.6

Bienvenue Grussenheim !

*La grange dimière de Grussenheim,
jouxte l'église et fait face à la mairie.*

ARTOLSHEIM
BINDERNHEIM
BOESENBIESEN

BOOTZHEIM
ELSENHEIM
GRUSSENHEIM

HEIDOLSHEIM
HESSENHEIM
HILSENHEIM

MACKENHEIM
MARCKOLSHEIM
OHNNENHEIM

RICHTOLSHEIM
SAASENHEIM
SCHOENAU

SCHWOBSHEIM
SUNDHOUSE
WITTISHEIM

SOMMAIRE

INTERCOMMUNALITÉ

- Bienvenue Grussenheim ! _ 3

HABITAT

- Rénovation et amélioration de l'habitat :
2 dispositifs pour vous aider ! _ 4

TRAVAUX

- Les chantiers intercommunaux en cours _ 5

Le Dossier _ 6

- **Budget 2016 : l'ambition
d'une dynamique territoriale renforcée**

ENFANCE – JEUNESSE

- Avec le RAI, c'est un été chaud, garanti ! _ 8

CULTURE

- La Musique : bien plus
qu'un plaisir pour les oreilles ! _ 9
- Profession « bibliothécaire »... _ 10
- Les Médiathèques du Ried
à l'heure du numérique ! _ 11

EN BREF

- Un été dans le grand Ried _ 12
- Aquaried : horaires d'été _ 12



ÉDITORIAL

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Confrontées à des problématiques économiques, environnementales et sécuritaires de plus en plus fortes, nos sociétés sont à la recherche de projets fédérateurs susceptibles de mobiliser et partager des ambitions communes. À l'échelle de notre continent et de notre pays, un tel projet renvoie, notamment, au renforcement nécessaire de la construction européenne, et à un échelon plus local, à une plus grande responsabilisation des collectivités de proximité que sont, en particulier, les intercommunalités et les communes.

Or, force est de constater que la volonté du Gouvernement n'est pas d'aller dans le sens d'une telle responsabilisation. Les coupes budgétaires dont les collectivités locales sont les victimes collatérales en sont un exemple tangible. Pour notre Communauté de Communes, l'incidence de ces coupes représente, pour l'année 2016, une perte de marge d'autofinancement de l'ordre de 241 000 €, soit l'équivalent de 6 points de fiscalité !

Devant une telle situation, le choix de la facilité aurait pu consister à réduire les investissements intercommunaux et à cultiver un certain immobilisme quant au fonctionnement de notre Communauté de Communes. C'est le choix contraire qui a été fait par l'ensemble des élus communautaires. Le chemin retenu a été celui de l'ambition d'une dynamique territoriale renforcée et du volontarisme.

L'ambition d'une dynamique territoriale renforcée, tout d'abord, s'est traduite par l'élargissement du périmètre de la Communauté de Communes, au 1^{er} janvier, avec l'arrivée de la Commune de Grussenheim qui est une partie intégrante du bassin de vie de Marckolsheim. Cette adhésion permettra de conforter le caractère rural de notre Communauté et de développer, davantage encore, de réelles synergies entre les habitants de notre espace de vie commun.

L'autre objectif a été, ensuite, celui du volontarisme. Celui-ci se décline dans le budget 2016, adopté par le Conseil de Communauté, en sa séance du 6 avril, dont les grandes orientations vous sont présentées dans ce bulletin d'informations. 2016 verra, ainsi, la poursuite des efforts dans le domaine de la sécurité routière avec les crédits alloués à la voirie, à l'éclairage public et aux pistes cyclables. La préoccupation environnementale ne sera pas oubliée, puisqu'une somme importante sera consacrée à la poursuite des études nécessaires à la restauration de l'Altwasser et à la préparation des travaux de restauration sur une partie des cours d'eau situés dans le Nord du territoire. L'économie fera aussi l'objet d'une attention particulière avec les montants conséquents arrêtés pour les zones d'activités intercommunales de Sundhouse et de Marckolsheim. Enfin, les crédits votés pour les études préalables à la construction d'un nouvel accueil périscolaire à Elsenheim contribueront à renforcer l'attractivité économique de notre territoire.

Au travers de ces choix, l'année 2016 est clairement placée, pour la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, sous le signe de l'audace et de l'innovation et certainement pas de l'immobilisme...

Je vous souhaite de passer sincèrement une belle période estivale.

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

Président de la CCRM

Maire de Marckolsheim

Communauté de Communes du
Ried de Marckolsheim
Le dynamisme d'un territoire



www.ried-marckolsheim.fr

NOUS CONTACTER : contact@ried-marckolsheim.fr

- RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : Frédéric PFLIEGERSDOERFFER
 - COMITÉ DE RÉDACTION : C. GREIGERT, S. ROMY, C. SPITZ, A. WAQUE, A. BRUANDET, D. HERRMANN, V. BEGUET
 - CRÉDIT PHOTOS : CCRM, RAI, R. Dreyer, EIE, Atelier C
 - PHOTO DE COUVERTURE : Atelier C
 - CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE : www.atelierec.com
 - IMPRESSION : DEPPEN Imprimerie - Erstein
 - ISSN : 0753-3454 • Dépôt légal : 2^e trimestre 2016
- Bulletin imprimé sur papier recyclé.





Bienvenue Grussenheim !

Le 1^{er} janvier 2016, la commune haut-rhinoise de Grussenheim adhère à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM), donnant naissance à la première intercommunalité interdépartementale d'Alsace. *Reflets du Ried* a rencontré Martin KLIPFEL, maire de cette commune depuis 2008.

Petit rappel historique

Commune rurale et agricole de 809 habitants, Grussenheim faisait partie de la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun voisine (CCPRB). Anciennement SIVOM de Jepsheim, cette intercommunalité a été créée en 1996 sans la commune de Jepsheim qui a décidé de rejoindre en 2005 la Communauté d'Agglomération de Colmar (CAC).

En 2010, la loi sur la réforme des collectivités territoriales a rendu obligatoire la continuité territoriale des intercommunalités, entraînant la réalisation d'une étude sur la fusion entre la CCPRB et la CAC qui n'eut cependant pas lieu. En 2014, la loi de modernisation de l'action publique territoriale impose aux communautés de communes un minimum de 15000 habitants. La population de la CCPRB étant située sous ce seuil, la collectivité ne pouvait plus perdurer. Les autres communes choisissant de rejoindre la CAC, Grussenheim opta pour l'adhésion à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM).

Une adhésion logique

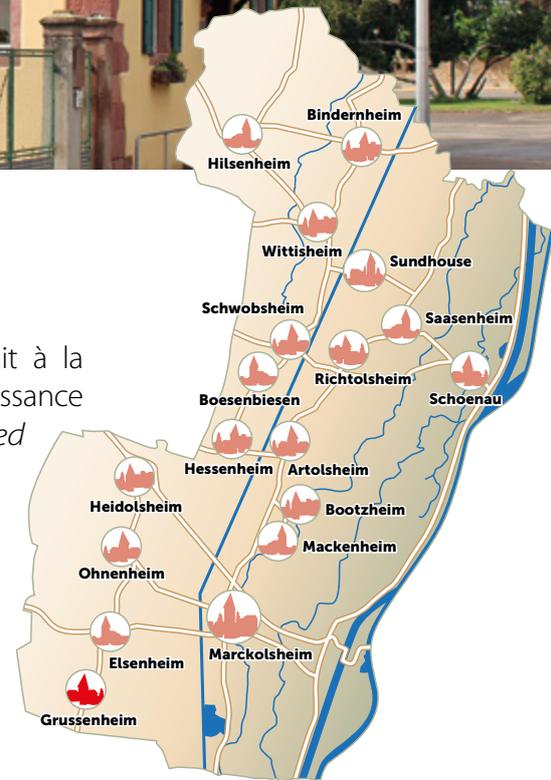
En limite territoriale avec la CCRM, partageant le même bassin de vie et les mêmes problématiques rurales que les communes voisines au Nord, Grussenheim dépendait déjà de la station d'épuration de Marckolsheim et du SDEA pour les stations de relevage. Des habitudes de vie existent aussi chez les habitants de Grussenheim qui se dirigent déjà souvent vers les services et les commerces de Marckolsheim et ses environs, rendant pertinent le rattachement de la commune à la CCRM.

De nouvelles répartitions de compétences

Les compétences exercées par les communautés de communes pouvant varier d'une structure à l'autre, le changement d'intercommunalité s'est traduit dans la pratique par plusieurs modifications pour la commune de Grussenheim et ses habitants. Ainsi, par exemple, Grussenheim reprend au niveau communal la compétence « école » qui était anciennement celle de la CCPRB. À l'inverse, elle bénéficiera désormais du poids et des moyens de la CCRM qui assume les compétences et/ou la charge dans des domaines tels que l'éclairage public, la voirie ou les services d'incendie et de secours. S'agissant de la politique en faveur de la jeunesse, Grussenheim bénéficiera également d'une nouvelle dynamique avec le Réseau Animation Intercommunal (RAI).

Dans le domaine de l'enfance, le rattachement à la CCRM se traduit par l'accueil des enfants de Grussenheim au périscolaire intercommunal à Elsenheim, tout proche, démarche qui sera renforcée dès la rentrée 2016 par la création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) entre les deux communes.

Concernant les déchets, l'adhésion à la CCRM fait entrer Grussenheim au SMICTOM d'Alsace Centrale. Outre une gestion des déchets différente, cela implique pour les habitants de se déplacer désormais à Mackenheim au lieu de Muntzenheim, soit un déplacement un peu plus important, mais avec une plage d'accueil plus étendue. Pour la gestion de l'eau et l'assainissement, c'est le SDEA qui apporte dorénavant un service plus efficace.



Une expérience toute récente

La particularité pour une commune d'adhérer aujourd'hui à une intercommunalité appartenant à un autre département peut créer de petites complications administratives... Citons par exemple la contribution « Incendie », à la charge de la CCRM, qui ne peut être versée directement par celle-ci au Haut-Rhin. Elle sera donc versée à Grussenheim qui la paiera au département. De telles situations sont toutefois peu nombreuses et loin d'être insurmontables ! Une solution juridique est d'ailleurs à l'étude pour palier à cette problématique.

« Le changement de certaines habitudes nécessitera une période d'adaptation, mais ce qui compte, conclut Martin KLIPFEL, c'est l'accueil bienveillant et sympathique qu'a réservé la CCRM à la commune de Grussenheim ».

Une bonne occasion de se rencontrer

Le marché de Noël de Grussenheim organisé depuis 2009 avec ses illuminations, ses animations et ses concerts, sera une occasion, parmi d'autres, de faire se rencontrer les habitants de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, **anciens... et nouveaux !**

Rénovation et amélioration de l'habitat : 2 dispositifs pour vous aider !

Rénover son logement ou améliorer sa performance énergétique peuvent apporter confort et économies, mais le coût et la complexité des travaux peuvent également représenter un frein... Pour vous accompagner dans cette démarche, la Communauté de Communes et le Conseil Départemental mettent en place des dispositifs de conseils gratuits et d'aides financières cumulables entre elles.



Une aide locale, avec la Communauté de Communes et l'Espace Info Energie

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH), l'intercommunalité met en place un dispositif d'aides financières piloté par l'Espace Info Energie Rhin-Ried pour soutenir la rénovation thermique et l'amélioration énergétique de votre logement. Cette aide s'adresse à tout **propriétaire occupant** ou **locataire résidant** dans la Communauté de Communes. Elle est accordée pour tous les travaux éligibles au Crédit d'Impôt Transition Energétique (CITE).

QUELQUES EXEMPLES (non exhaustifs !):

- **Isolation de toiture** : 10% d'aide, plafonnée à 1 000 € dans le cas d'une isolation standard, 20% d'aide plafonné à 2 000 € pour une isolation renforcée
- **Installation d'une chaudière performante** : 5% d'aide plafonné à 500 €, pouvant atteindre 10% d'aide dans le cas de la réalisation d'un bouquet de travaux
- **Installation de fenêtre et volets isolants** : 5% d'aide plafonné à 600 €, pouvant atteindre 10% d'aide dans le cas de la réalisation d'un bouquet de travaux.

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'AIDE ?

1. Rendez-vous à votre Espace Info Energie pour définir et valider votre projet de rénovation.
2. Vous constituez un dossier de demande d'aide intégrant des devis, à déposer auprès de l'Espace Info Energie.
3. La Communauté de Communes valide le dossier et vous pouvez réaliser les travaux.
4. Une fois les travaux effectués, vous transmettez les factures et les attestations à l'Espace Info Energie.
5. La Communauté de Communes vote l'aide et procède à son versement.

Tout au long de votre réflexion et de votre démarche, l'Espace Info Energie vous accompagne !

N'hésitez pas à contacter :

Pierre-Jean Cholley au **03 89 72 47 93**
ou **eie.rhin-ried@paysdebrisach.fr**

Des permanences sont également tenues tous les jeudis après-midi de 14h à 17h au siège de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (24 rue du maréchal Foch à Marckolsheim).

Au niveau du département : le PIG Renov'Habitat

Lancé par le Conseil Départemental du Bas-Rhin, le Programme d'Intérêt Général (PIG) Renov'Habitat s'adresse aux **propriétaires bailleurs ou occupants**, sous conditions de ressources.

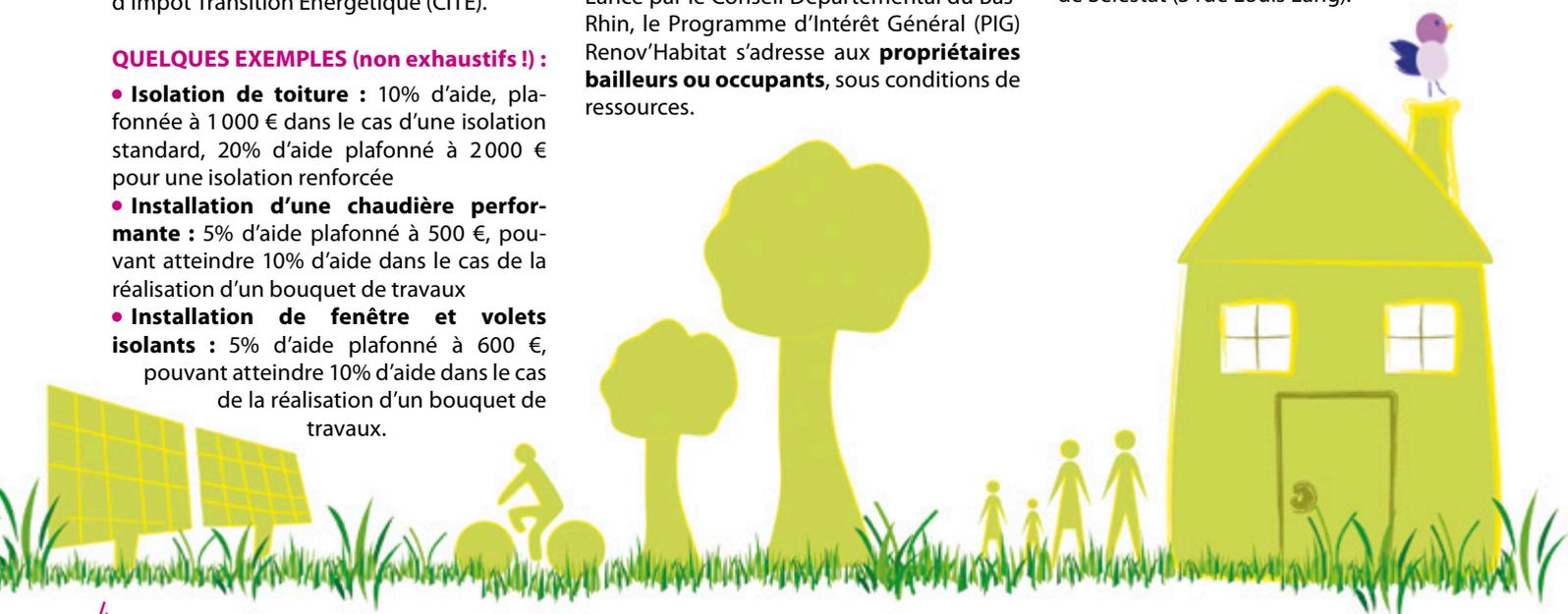
Le dispositif a pour objectif d'accompagner financièrement et techniquement les travaux de rénovation, en particulier thermique, des logements de plus de 15 ans. Le cabinet URBAM Conseil, opérateur du dispositif, vous accompagne gratuitement tout au long de la démarche.

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'AIDE ?

1. Contactez l'opérateur **avant le commencement** des travaux pour vérifier si votre projet est recevable.
2. Si votre dossier est recevable, l'opérateur vous aide à constituer votre dossier administratif et vous donnera les informations générales sur le dispositif.
3. Un spécialiste (thermicien, ergothérapeute,...) se présente à votre domicile pour évaluer avec vous les travaux à réaliser. Il peut également vous accompagner dans la recherche de devis.
4. L'opérateur vous aide à constituer votre dossier de demande de subvention et à le déposer au Conseil Départemental où votre demande sera étudiée.

Pour toute information :

contactez URBAM Conseil
au **03 29 64 45 19** ou **pig67@urbam.fr**
Des permanences sont également ouvertes les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois à l'UTAMS de Sélestat (3 rue Louis Lang).



Les chantiers intercommunaux en cours

La Communauté de Communes met en oeuvre de manière volontariste la réfection et la sécurisation des voiries et des places classées d'intérêt communautaire sur son territoire. Ces investissements ont été validés et classés par priorité, dans le programme pluriannuel d'actions, par la commission « voirie et réseaux » en date du 4 décembre 2014. Ils ont été, en partie, inscrits au contrat de territoire 2015-2017 conclu avec le Conseil Départemental et validé par le conseil de communauté le 24 février 2015.

Voirie

Schwobsheim

Des travaux de sécurisation ont été menés ce printemps à différents endroits du village : création d'un trottoir et d'un passage piétons protégé le long de la RD 209, aménagement de sécurité en bordure de la RD 705 et réaménagement de la placette à l'angle de la RD 209 et l'angle, de la route du garde champêtre et de la route de l'École.

Coût des travaux : 21 500 € TTC

Richtolsheim

La rue de l'église a fait peau neuve au mois de mai. Sur une longueur de 130 mètres, la voirie est complètement renouvelée, sans trottoir et avec un caniveau central. Les travaux comprennent également l'enfouissement du réseau aérien d'éclairage et le remplacement des candélabres vétustes par trois nouveaux luminaires de type « leds ».

Coût des travaux : 73 000 € TTC

Wittisheim

L'entrée ouest de la commune est modifiée avec la création d'un giratoire rue de Muttersholtz et le remplacement de l'éclairage vétuste par de nouveaux luminaires de type « leds ». L'ouvrage permet de sécuriser la conjonction des différents sites culturels et sportifs, d'un chemin d'exploitation et de la future piste cyclable reliant Muttersholtz et le canal du Rhône au Rhin. L'opération compte également l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

Coût des travaux : 217 000 € TTC

Place des Provinces à Marckolsheim

L'espace de la place des Provinces est complètement redéfini par la sécurisation du passage de la rue du Dauphiné par un

ouvrage de type « plateau ». Le remplacement de l'éclairage vétuste par de nouveaux luminaires de type « leds » est prévu. Un emplacement de regroupement des bacs à déchets est également créé pour éviter la circulation de camions de ramassage dans l'emprise de la place.

Coût des travaux : 196 000 € TTC

Pistes cyclables

Entre Marckolsheim et Ohnenheim

Les cyclistes chemineront dorénavant en toute sécurité grâce à la création d'un itinéraire cyclable partagé avec le monde agricole le long de la RD 608. Avec 3,5 km de long et 3 m de large, l'aménagement relie le pont surplombant le canal du Rhône au

Rhin à Marckolsheim et le giratoire à l'entrée d'Ohnenheim.

Coût des travaux : 176 000 € TTC

Bâtiments

Accueil périscolaire à Hilsenheim

La construction de l'accueil périscolaire touche à sa fin. Le printemps a été consacré aux travaux d'aménagements ainsi qu'à la menuiserie intérieure, la peinture intérieure et l'installation de l'office. Tout est prêt pour recevoir le mobilier au courant du mois de juillet. Le nouvel accueil périscolaire intercommunal accueillera l'équipe d'animation et les enfants à compter de la rentrée de septembre 2016.

Coût des travaux : 882 000 € TTC





Budget 2016 : l'ambition d'une dynamique territoriale renforcée

La Communauté de Communes a adopté au printemps son budget prévisionnel pour 2016. De par sa politique budgétaire, l'intercommunalité affiche sa volonté d'accompagner et de renforcer la dynamique de son territoire au plus proche des besoins de ses habitants.

En 2016, le contexte budgétaire apparaît une nouvelle fois contraint. En effet, la baisse des dotations de l'Etat conjuguée à la continuelle montée en charge des mécanismes de péréquation et de solidarité impactent négativement les marges de manœuvre budgétaires de près de 241 000 €, soit l'équivalent de 6 points de fiscalité.

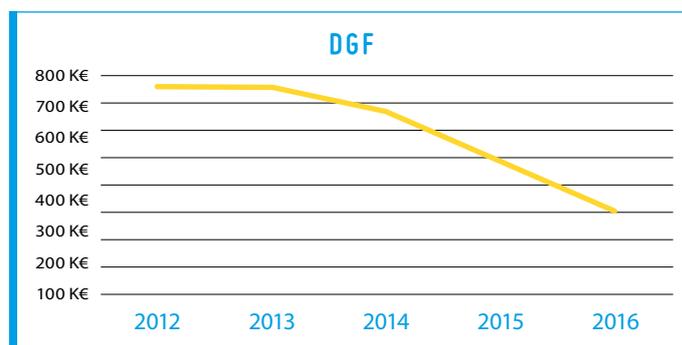
Toutefois, la Communauté de Communes s'engage au travers d'un budget volontariste, exprimant son projet de développement autour de quatre grandes ambitions :

- **Mieux intégrer les handicaps** avec la mise en accessibilité des bâtiments intercommunaux,
- **Accorder une place majeure à l'enfance** et à la jeunesse en poursuivant le maillage du territoire en matière d'accueil collectif par une réflexion sur les sites d'Elsenheim et de Artolsheim- Bootzheim-Mackenheim,
- **Accroître la solidarité entre les communes** par le développement du réseau cyclable, la mise en œuvre du programme d'entretien et d'aménagement de la voirie et la mise en place de fonds de concours pour les investissements communaux,
- **Renforcer les services publics de proximité** avec la modernisation des services administratifs et techniques communautaires.

Pour mener à bien ses projets en s'assurant de la maîtrise de son budget, la Communauté de Communes affiche sa volonté :

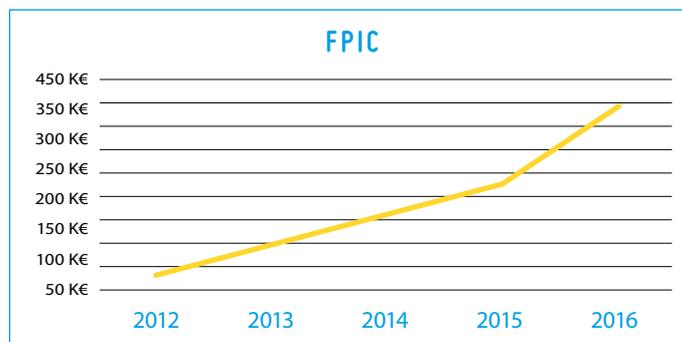
- de maintenir une **fiscalité stable** ajustée à la préservation des marges de manœuvre budgétaires et au maintien d'un service public communautaire de proximité et de qualité,
- d'**augmenter l'autofinancement** de ses projets afin de préserver la capacité d'investissement future de la collectivité,
- de **maîtriser son endettement** (de 5,2€/habitant en 2015 à 5€/habitant en 2016).

Des dotations de l'État en baisse :



DGF : la Dotation Globale de Fonctionnement constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales.

Une solidarité envers les autres territoires en hausse :



FPIC : le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales a été créé en 2012 et constitue un mécanisme de redistribution visant à réduire les écarts de richesse entre les différentes communes et intercommunalités.

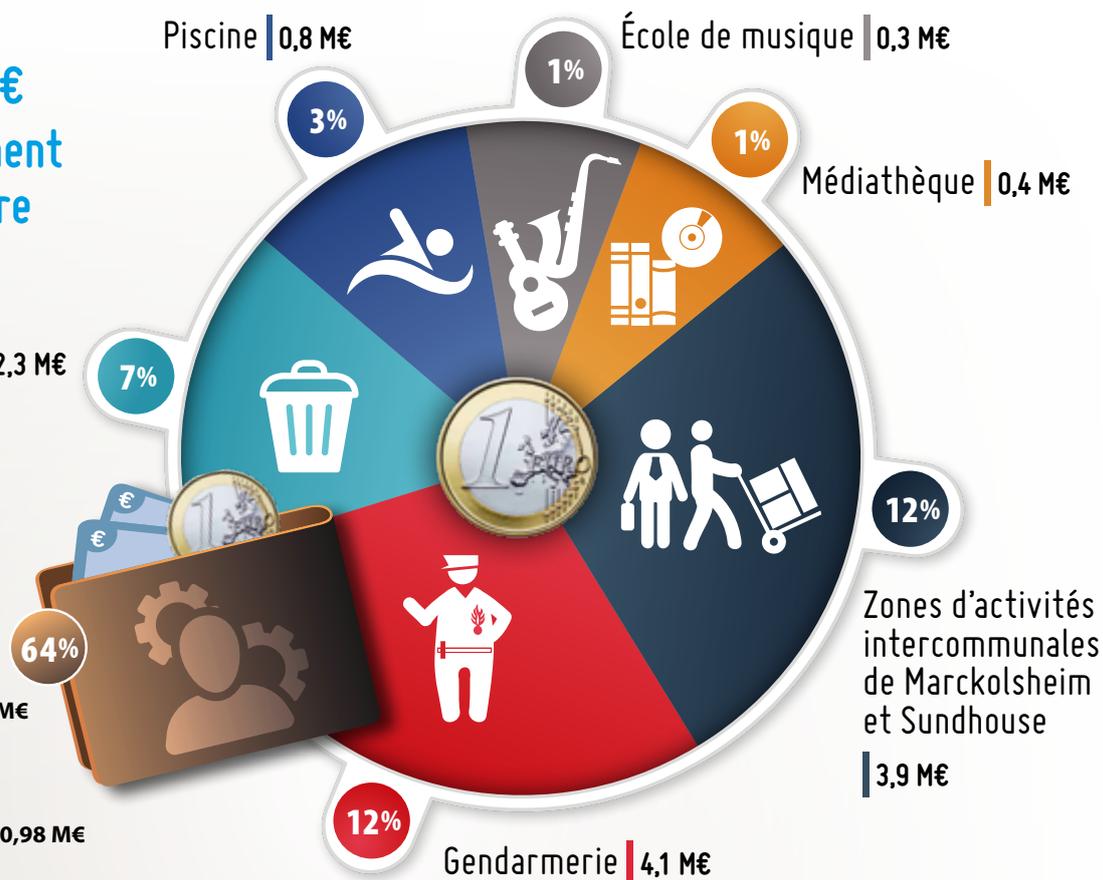
Le budget 2016 : 32,5 M€ pour un développement solidaire du territoire

Ordures ménagère | 2,3 M€

Budget principal | 20,7 M€

Dont :

- Voirie et pistes cyclables : **1,93 M€**
- Eclairage public : **0,46 M€**
- Administration générale : **0,46 M€**
- Enfance-Jeunesse : **1,74 M€**
- Environnement : **0,19 M€**
- Charges de personnel, indemnités et frais assimilés : **0,98 M€**
- Service d'incendie : **0,51 M€**
- Office de Tourisme du Grand Ried : **0,12 M€**



Les principaux investissements de l'intercommunalité pour le territoire

- Les études et maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un nouveau périscolaire à Elsenheim : **240 000 €**
- L'aménagement d'une aire de jeux au multi-accueil de Marckolsheim : **25 000 €**
- L'éclairage public : **230 000 €**
- La voirie : **1 489 000 €** pour l'aménagement et **144 000 €** pour le gros entretien
- La piste cyclable Muttersholtz-Wittisheim-Sundhouse : **180 000 €**
- La mise en accessibilité des bâtiments intercommunaux : **53 500 €**
- Les travaux sur les cours d'eau et l'Altwasser : **130 000 €**
- L'acquisition de véhicules pour les services techniques : **35 000 €**
- La modernisation du parc de matériel informatique et de la téléphonie des services : **67 800 €**
- Une enveloppe pour des fonds de concours aux communes : **135 000 €**





Avec le RAI, c'est un été chaud, garanti !

Le Réseau d'Animation Intercommunal (RAI) ne prendra pas de vacances cet été... Du 6 juillet au 30 août, Antonin, Claire, Chloé, Damien et Joanne ont prévu un programme tout feu, tout flamme !

Pour les 8/12 ans

- du 7 au 8/07 - **Canoë/VTT itinérant**
Le Ried au fil de l'eau, un séjour pour les aventuriers
- du 25 au 27/07 - **Presque Seul au Monde**
Pour faire comme les grands (Mackenheim)
- du 2 au 4/08 - **Master Voile**
Pour qui ne craint pas l'eau (centre nautique Marckolsheim).

Pour les plus de 10 ans

- **Bouge-toi** (ALSH)
Pour les 10/14 ans - au gymnase de Marckolsheim
Transport possible à partir du collège de Sundhouse (places limitées).
 - du 11 au 15/07 - **Spécial « Séries TV »**
 - du 18 au 22/07 - **« Cache à l'eau » : C'est pas pour les poules mouillées**
 - du 25 au 29/07 - **« Sport » en veux tu, en voilà !**
- **Les Camp ou mini-séjour**
Des vacances tranquilles, sans ses parents !
 - du 11 au 15/07 - **« Seul au monde »** / Mackenheim, le Koh Lanta du Ried
 - du 18 au 22/07 - **« Arts du spectacle »** / Mackenheim, place aux artistes
 - 9 au 11/08 - **« Master Pêche »** / Schoenau, pour les fondus de pêche
- **Pass'ado**
Des activités, sorties et soirées à la journée durant tout l'été.



De nombreuses animations gratuites auront également lieu dans les communes : bars à jeux, partages ton steak, animations au plan d'eau de Wittisheim...

Enfin, pour bien commencer l'été, rendez-vous pour les sportifs à l'Olympried, une compétition intervillage qui se tiendra le 9 juillet à la maison forestière de Mackenheim, suivie du cinéma en plein air « Astérix et Obélix et le domaine des dieux » dans la cour de l'école à Mackenheim.



+ d'infos :

Vous trouverez le programme détaillé sur le site www.animations-marcko.fr ou sur le Facebook RAI de Marckolsheim. Vous pouvez aussi contacter le RAI au **03.88.74.91.48** ou contact@animations-marcko.fr

La Musique : bien plus qu'un plaisir pour les oreilles !



Au travers de différents partenariats, l'École de Musique Intercommunale sort de ses murs habituels et fait vivre l'apprentissage musical sur le territoire.

Du son gourmand !

Comment allier musique et pâtisserie ? Au départ, il y a le mois de la gourmandise proposé en mars dernier par les Médiathèques du Ried. Ensuite, il y a un musicien un peu gourmand qui pense immédiatement à un morceau « Pièce Montée ». Au final, il y a les concerts-lectures « Gourmandises » qui associent des morceaux de livres lus par les bibliothécaires, des morceaux de musique interprétés par la classe de flûte traversière de Françoise Bonetta accompagnée au piano par Thierry Walter... avec des morceaux de pâtisserie !



Plus il y a de musiciens...

De début janvier à fin avril, l'École de Musique Intercommunale s'est jointe à dix autres écoles de musique autour d'un grand projet commun. Près de 60 jeunes se sont retrouvés pour répéter et jouer ensemble lors de sessions riches en échanges.

L'occasion pour tous ces musiciens en herbe de nouer de nouveaux liens, de côtoyer des musiciens confirmés et ainsi d'améliorer leur pratique. Les apprentissages ont pu être mis en musique lors de deux concerts donnés à Marckolsheim et à Schoenau en avril dernier.



Contact :

Tél. : 06 11 63 94 28

ou ecole.musique@ried-marckolsheim.fr

Profession « bibliothécaire »



Les Médiathèques du Ried fonctionnent en réseau et vous permettent d'emprunter et de rendre livres, CD ou DVD selon votre choix à Marckolsheim ou Wittisheim. Les médiathèques sont également des acteurs importants en terme d'animation culturelle sur notre territoire, que ce soit pour le grand public ou les scolaires. Au cœur de cette dynamique, se trouve une équipe dévouée et passionnée.

Deux lieux, un seul réseau

Ce sont aujourd'hui 7 agents employés par la Communauté de Communes qui vous accueillent à Marckolsheim ou Wittisheim. Bien qu'étant répartis sur deux lieux distincts, avec des historiques propres à chacune des structures, ces agents forment une équipe cohérente au service d'un même réseau. Animés par les mêmes exigences d'une offre de qualité et de proximité, les personnels des deux médiathèques, en constante collaboration, font évoluer ensemble le catalogue et élaborent de concert les programmes proposés tout au long de l'année.

Des agents polyvalents

La direction de la Médiathèque de la Bouilloire à Marckolsheim est assurée par Agathe BRUANDET, bibliothécaire, et celle

du Grand Ried à Wittisheim par Audrey WAQUÉ, assistante de conservation des bibliothèques et du patrimoine. Leur fonction principale, outre l'encadrement de leur équipe respective, est d'assurer la bonne organisation du fonctionnement des médiathèques : coordination du réseau, responsabilité vis-à-vis des services généraux de la Communauté de communes et des élus, relations avec les partenaires extérieurs (fournisseurs, écoles, associations locales et divers intervenants...), suivi des commandes, élaboration et logistique des animations. Sous leur responsabilité a également été mis en place un outil logiciel permettant une gestion des flux des documents commune aux deux structures qui permet l'emprunt des documents (et leur retour) au choix sur les deux sites. Les deux directrices assurent également des temps d'accueil du public.

Les équipes sont composées de :

- deux adjointes du patrimoine à Wittisheim (Marie-Odile SIMLER et Véronique TAGLANG),
- deux assistantes de conservation (Frédérique GISQUET et Sylvie MAHLER) et une adjointe du patrimoine (Nathalie SCHAMBERGER) à Marckolsheim.

Leur fonction la plus visible est bien sûr l'accueil du public et l'administration des emprunts de documents. Mais le métier de bibliothécaire implique également de nombreuses autres missions, centrées sur les documents et les animations.

Du pôle documentaire...

Le cycle de vie d'un document (livre, DVD ou CD) au sein de la médiathèque implique diverses tâches telles que son catalogage (ou enregistrement) lors de son acquisition, son classement dans les rayons, son entretien (protection, restauration) et ce jusqu'au « désherbage » terme qui signifie son recyclage ou élimination du fond en raison d'un mauvais état ou d'une absence d'intérêt auprès des emprunteurs. Les agents se répartissent la gestion des documents suivant leurs natures (CD, DVD...) ou leurs thèmes (littérature jeunesse, roman, documentaire,...). Le suivi de l'actualité culturelle et bien entendu une grande écoute des usagers permettent de choisir les documents qui intègrent le catalogue, suivant un spectre très large, de manière à pouvoir satisfaire tous les publics. Des animations telles que « Médiapéro » sont par exemple l'occasion de faire découvrir les nouveautés aux usagers.

Des emprunts de documents auprès de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin sont également organisés mensuellement afin d'enrichir l'offre.

Une autre fonction importante des agents des médiathèques réside dans la création et le suivi des animations :

- rendez-vous organisés périodiquement tels que « Médiapéro », « Récré du mercredi » ou « Ça me dit les contes »...



- animations ponctuelles telles que des expositions, des rencontres avec des auteurs, des interventions en maison de retraite ou des concerts,
- des petites formations comme celles dispensées en informatique à Wittisheim.

Le programme d'animations scolaires mis en place à l'échelle du territoire et qui se déroule sur plusieurs séances est très impliquant et exige beaucoup de temps. Tout d'abord, au niveau de son organisation, puisque 75 classes y participent, ainsi qu'en termes d'accueil et d'encadrement des élèves.

À Marckolsheim, la médiathèque étant intégrée à la Maison Culturelle de la Bouilloire, certaines animations naissent en collaboration avec la MJC ou le RAI. Les personnels et les moyens sont alors mutualisés.

Des bénévoles en renforts

Vous les avez déjà rencontrés... Une équipe d'une douzaine de bénévoles sur chaque site vient renforcer les effectifs et apporte une aide précieuse. Que ce soit pour le rangement et l'entretien des documents, le choix dans les acquisitions, le conseil aux usagers ou le support aux animations, ces hommes et femmes, qu'ils soient retraités, sans activité professionnelle ou dans la vie active, donnent de leur temps avec passion et engagement.

Un grand merci à eux !



Les Médiathèques du Ried...



...à l'heure du numérique !

Renseignements :

<http://cc-ried-marckolsheim.c3rb.org>

• Médiathèque du Grand Ried

3 place de la Mairie 67820 WITTISHEIM

Tél.: 03.88.85.87.08 // mediatheque.grandried@ried-marckolsheim.fr

• Médiathèque de La Bouilloire

1 impasse de l'École 67390 MARCKOLSHEIM

Tél.: 03.88.74.91.59 // mediatheque.labouilloire@ried-marckolsheim.fr

Cet été, les Médiathèques du Ried se mettent au numérique ! Elles vous proposent d'emprunter une liseuse pour une durée de 4 semaines.

Pour emprunter, il vous suffit :

- D'être inscrit dans le réseau.
- De venir à l'accueil de l'une des médiathèques. Les bibliothécaires choisiront avec vous sur le site de la BDBR (Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin), les livres que vous souhaitez lire sur ce support (dans la limite de 3 documents). Une fois la liseuse chargée et la charte de prêt signée, vous pourrez repartir avec vos lectures pour l'été !

Pour les plus avertis :

- Si vous empruntez la liseuse, il sera possible de la charger directement à la maison, à partir du site de la BDBR.
- Si vous possédez déjà une liseuse, vous pouvez emprunter des livres sur le site de la BDBR.

Les liseuses sont, bien sûr, empruntables, sous réserve de disponibilité. N'hésitez pas à nous consulter pour plus de renseignements !

Le prêt (choix des livres, emprunt) pourra s'effectuer sur les créneaux suivants :

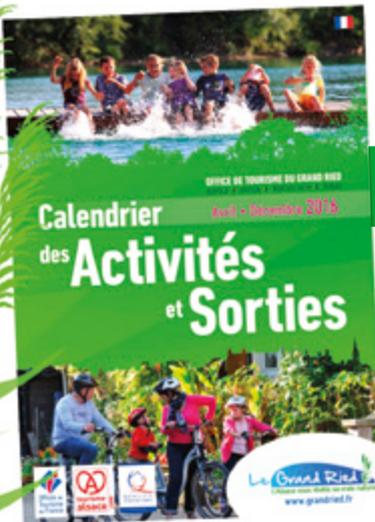
À Marckolsheim :

- Mardi : 16-18h
- Jeudi : 16-18h
- Vendredi : 11h30-13h30 et 16-18h
- Samedi : 14-17h

À Wittisheim :

- Lundi : 16-17h
- Mardi : 15-17h
- Mercredi : 10-12h
- Vendredi : 15-17h

En bref...



Calendrier des activités et sorties
disponible gratuitement !

Un été dans le Grand Ried

Plus de 300 rendez-vous, parmi lesquels :

- Visite de l'huilerie artisanale de Wittisheim
- Visite guidée du Moulin à farine de Marckolsheim
- Visite guidée de la miellerie d'Artolsheim
- Soirée folklorique alsacienne à Boesenbiesen
- Balade contée familiale « Marckolsheim, quand j'étais petite en 39-45 »
- Sortie pédestre, quand la nature reprend ses droits à Marckolsheim
- Cuisine sauvage à Mackenheim et à Wittisheim
- Visite guidée du sentier botanique d'Ohnenheim
- Visite guidée de la cathédrale du Ried de Mackenheim
- Visite du Jardin de Lyne, les mercredis et dimanches à Ohnenheim

Et pourquoi pas une **Escapade gourmande à vélo** ?

→ Renseignements, bons cadeaux
et location de vélos à assistance électrique à Marckolsheim.

Le bureau d'information touristique de Marckolsheim est ouvert en juillet et août :
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 10h à 13h

Office de Tourisme du Grand Ried

BUREAUX D'ACCUEIL :

Benfeld : 03 88 74 04 02 • Erstein : 03 88 98 14 33
Marckolsheim : 03 88 92 56 98 • Rhinau : 03 88 74 68 96



www.grandried.fr



Suivez l'actualité
du Ried de Marckolsheim
sur facebook :



[www.facebook.com/
cc.ried.marckolsheim](http://www.facebook.com/cc.ried.marckolsheim)



Horaires d'été
du 2 juillet au 2 septembre

Lundi : 13h - 19h
Mardi : 10h30 - 20h
Mercredi : 10h30 - 19h
Jeudi : 10h30 - 20h
Vendredi : 10h30 - 19h
Samedi : 10h30 - 19h
Dimanche : 10h30 - 19h

Quand la piscine est découverte,
la sortie des bassins se fait 15 minutes
avant la fermeture.

Reflets
du Ried

Communauté de Communes du
Ried de Marckolsheim
Le dynamisme d'un territoire

